

Les mœurs des français par l'abbé Legendre

Auteur(s) : Chastenay, Victorine de

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

10 Fichier(s)

Les mots clés

[Mœurs](#)

Citer cette page

Chastenay, Victorine de, Les mœurs des français par l'abbé Legendre, 1811-02-10

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Chastenay/items/show/8613>

Copier

Présentation

Date1811-02-10

Information générales

Languefr

SourceFRADCO_ESUP378_6_004

Nature du documentmanuscrit autographe

Collation10 p.

Informations éditoriales

PublicationInédit

Description & Analyse

Contributeur(s)Le Lay, Colette

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 17/12/2025 Dernière modification

le 18/12/2025

6
C-10. Jan. 1811.

je viens de lire un ouvrage de M. Friedmann, fr. des Mœurs
des Français par l'abbé Leger, ouvrage publié en 1799. mais il y
a toujours des choses qui sont intéressantes à noter. —

l'auteur a fait pendant son travail une traduction des mœurs des
germains. — j'y trouve, ces paroles, qu'un ouvrage de l'abbé Leger
dans les Mœurs de l'abbé Leger, est remarquable.
— on dit qu'il y a, dans les longes, en l'abbé Leger, une partie qui
la traite, en germanie, on il écrit une ville sur le bord du
Rhin, qu'on nomme encore Alchebourg, on nomme qu'il lui
donne. on ajoute qu'il y a une autre qui lui est consacrée,
sous le titre de l'abbé Leger, et qu'il en a encore des monuments
avec des inscriptions grecques. Sur les frontières des grecs, et dans
germanie. c'est ce qu'on ne voit ni rien, ni affirmé. je
laisse à chacun, la liberté, d'en croire ce qu'il lui plaît.

Ce morceau de l'abbé Leger, est une mine d'or, on le trouve
en traitant des plus belles antiquités. — il faut se tenir
ouvert, en travaillant sur les vers de l'abbé Leger. j'ai vu cet ouvrage
germain, l'abbé Leger par des vœux, et portant une Abbaye de l'abbé Leger.
Même, on une action brillante signalée les délices de l'abbé Leger.

l'auteur n'est pas astronome. — on dit que l'abbé Leger, il y a une autre
morceau, qu'on croit être la borne du monde de l'abbé Leger. — on en parle
aussi par la lumière du Rhin, qui se continue jusqu'à son coucher, jusqu'à
son lever, si l'abbé Leger, quelle est l'abbé Leger. — c'est la dernière
la borne du monde, et de la nature. —

l'auteur termine son morceau par la peinture des vœux, pœux,
et l'abbé Leger, qu'on dit être la borne du monde de l'abbé Leger. — on en parle
aussi par la lumière du Rhin, qui se continue jusqu'à son coucher, jusqu'à
son lever, si l'abbé Leger, quelle est l'abbé Leger. — c'est la dernière
la borne du monde, et de la nature. —

Centual obtinrent que les francs Paroisse la 1^{re} ^{carrière} piete, d'abolir les
Catastres de l'empire par leurs incursions, et la piete d. car d'après
lequel transporta en orine, les francs girates, et de plusieurs la piete
celebrée avec des barbares qu'ils habitaient. — ils prirent par là, dans
toute les provinces de l'empire, plusieurs obtinrent des dignités des
charges car ils s'efforcèrent à conquérir la guerre, que grand effort
et plusieurs abandonnés des romains. — les vandales et les autres
cavaliers en possession. les goths, et les bourguignons s'y établirent
Charlemagne vint jusqu'à Tournay. Clodion vint à la Somme, Marais
à la Seine, Chilperic à la Loire, Clovis aux Pyrenées. —

On croit le nom de francs, au nom de ligue, commun aux
en 20. siècles. — C'est à dire une que la ligue en fait la ligue de
Chêne, la ligue de printemps. —

Les champs d'armes, et de guerre, étoient des époques de l'ère
militaire. l'armée française en commença à cette époque. Tout le
pays. tout le 17th siècle. Depuis 1804. le 1^{er} janvier. —

Les évêques étoient appelés à la ligue. — la ligue des évêques
signifiait guerre, l'évêque ne jette dans l'égale pour leur ligue. — les
évêques étoient si riches, qu'ils furent bientôt d'après les ligueurs
Vaincus des de Champagne, tout Thierry 1^{er} demanda le vicaire de
trois, pour récompense des services. —

Les vandales, les goths, les bourguignons, furent abolis, les dignités
romaines de l'ère, et de l'ère, les francs les établirent pour gloire aux
gaulois. Chacun dans son territoire, exerçait une intendance universelle
et dignités étoient des commissions royales, l'armée quelquefois, tout le
Chêne de l'ère. —

On faisait une loi, une assemblée, des présents de tous genres, appelés
don-général. usage que la philosophie a vu par elle respecté dans la
charge. —

Les courtes plumes étoient des fêtes magnifiques célébrées à Paris
ou ailleurs, on peut quelque occasion. le roi prenait la couronne
en la main, et s'élevait en public, entonné des chants. — on faisait
entendre les instruments, et on jetait de l'argent au peuple. l'argent des
grandes des rois. —

l'apôtre David, pêcheur, jona. Chabot. Devenant du lorde, plaillants, jongleurs
pantomimes. — les plaillants faisoient des contes, les jongleurs jonoient
de la vielle, les sants jonoient des Comedies. Des bouffons les faisoient
imités par des singes, des chiens, des ours — il y avoit des charlatans, on
passoit ainsi une semaine, pendant laquelle toutefois, les Comptes
envoyés dans les provinces pour l'instruction des juges, faisoient leurs
rendus, car l'un de la justice étoit de trois semaines. —
Chacun d'eux étoit jugé par le roi, ce par les gens. — les plaillants
par des Contes, dans les villages, par des Comtes dans les villes. tous
étaient gens sages. mais une partie pouvoit évoquer les affaires,
au jug. des ecclésiastiques. — cette Cour de Christianité étoit la seule
où les autres, embrassoient toutes sortes d'affaires. — les rois eux-mêmes,
rendoient eux-mêmes la justice, à la porte de leur palais. —

on en venoit souvent en lermene, souvent en combe.

en 60. en Allemagne, sous Othon. — la question de l'impérialité,
dans l'accession, fut déterminée en l'empire. —

on trouve les règles du combe, dans un acte de Philippe le bel, 1206.
l'épave par l'acte, on voit l'acte, étoit toute religieuse, mais elle
venoit du paysan. — 7000. des francs seules, furent baptisés par
Clovis. il resta la distinction, les sorts, les

la barbare regna pendant les siècles. témoin une suite de crimes
gothiques, fers, commis par les princes, contre leurs parents, on leur donna
pour les règles observées dans les mœurs des grands. — les habits
divers, concubins, sans alliance. —

ancien l'empire portait sur un pavil, le pin de la honte de l'impérialité.
les cour plénières furent plus magnifiques, ce plus fréquents sous
Charlemagne. Mais diminueront sous Charles le simple, furent établies
sous Hugues Capet, et Robert, encore l'un même sous Louis, mais
l'histoire plus la même chose. —

l'empire féodal, le système de l'empire, ne fut, qu'une suite de l'empire.
1000: alors les bénéfices s'appelaient fiefs. — la hiérarchie des vassaux
établie, ce Hugues Capet, consolida les arrangements. — l'hommage s'éleva
les rangs, tout se régla de soi-même, car tout tend à l'équilibre
la chevalerie étoit par un autre rang, mais pendant plus de 1000
ans. les rois se sont donnés à la loi. N'est-ce pas le bon roi d'Angleterre, moi.

1482 est le remission, et transcrit, sur Velin, avec vignettes, en
miniature. —

Les Chastellains d'origine sont nobles de 7. races d'après le dictionnaire
notamment dans les combats, on en fait l'éloge. mais on ne peut guère
faire d'usage des institutions tombées de vétusté. j'attends que Viremon
françois, et par Chastellain de la main de Mayard, en fait Chastellain de
l'ancien d'origine, les formes de justice, et même d'origine dans les lettres
littéraires individuelles, que l'histoire par la quittance. tous deux finis. —

il y a eu des vices, en fait pour les exceptions, des titres selon les
craintes de Chastellain. 7. des faits de Philippe le bel, sous le nom de Vallet
dans les comptes de la maison, en 1717.

Les Mayes, d'après ce qu'on voit les événements, on a vu, on a vu
qui mènent à la fin de la guerre. —

tous les braves très indépendants, et même la bataille comme elle
s'est passée, affaiblissant l'union tout ordre, et malgré l'ordre. —

on voit les maux des guerres civiles, et la bienfaisance des entrées
humaines, que la religion leur donne par sa main. —

Chastellain Charles le chancelier, en fait l'histoire par sa main, et
est 7. l'histoire de la bataille. 1. Louis d'Orléans, et même les
d'Orléans, et l'Orléans. l'Orléans, et l'Orléans. l'Orléans, et l'Orléans.
particuliers, en fait l'histoire par sa main, et l'Orléans. —

on observe exactement les formalités de la justice, en fait l'histoire
triomphal entrecroisé, et l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans. —

en 1714. par François 1. — rien de la Chastellain que l'Orléans, et l'Orléans.
on ignore l'histoire de la justice. l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans.
en fait l'histoire, et l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans. —

les Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans. —

pendant que les Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans. —

pendant que les Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans, et l'Orléans. —

1) Les moines collateurs de tout Charlemagne. il étudia en fait ?
de 70. ans. Pisan lui apprit le latin. Alcuin la Rhétorique, le
Poétique. l'Astronomie. il visita chaque jour l'église, et les
scol. il fit ouvrir des écoles, dans les cathédrales, et les abbayes riches.
Charles le Chauve, savoir beaucoup. mais les guerres et les famines
l'étude fut qu'il ne put. après lui, tout Louis le Jeune ^{meur} en 1180. on
parlait latin au palais, au Palais qu'on nomme l'Université.

La théologie scolastique anglaise vers la fin du 11^e siècle
entre Berenger, et l'anglais. aristotele vint publiquement des disputes de
l'école. - Abelard mourut en 1142. Gilbert de la Porée en 1194. enfin
Pierre Lombard le maître des sentences, suivirent, et allaient vers
cette route. bientôt, ce fut la fin de la scolastique, et l'anglais de la fin
mourut en 1244. Albert le grand en 1240. S^t Thomas d'Aquin en 1274.
S^t Bonaventure. la scolastique S^t Thomas en 1274. S^t Bonaventure.
les jeunes gens portaient vers ce genre de science avec toute
l'ardeur, qu'on les étudiait, et la bible, enfin toute la théologie
politique en France négligée. De là, le latin devint si barbare,
et les anciens auteurs appelés par mépris, les théologiens et la
bible. - la scolastique en France, en France, en France, en France,
qu'on appelle -

Le cardinal de S^t Jean intervint à Paris, par les gens, pour
publier pour la première fois les scolastiques, en 1170. par les gens
de l'Université de Paris, et par les gens de l'Université de Paris.
son disciple, vint enseigner en France en 1170. les parents
l'écouteront. les gens, et les gens les rejettent. les 1^{ers} de l'Université
que l'étude théologique ne souffrit. les 2^{es} par l'Université de Paris
la suprématie de l'empereur. mourut en 1492. S^t Philippe de Coligny
fonda une université à Orléans, pour le droit civil. par
l'Université de Paris, fonda à cette époque, la fin
canon, par une collection de droits ecclésiastiques qu'il publia en 1492.
les distinctions ont passé pour un privilège jusqu'à la fin de la fin.
Charles le jeune, consulta tout le monde les théologiens de l'Allemagne.

Notre médecin thomand choie 1^{er} qui est Libronille's linatonia.
 de la more en 1466. - barrie médecin anglois a Decours en 1628.
 de circulation Dabney. Leques médecin français le baron de Sulphre, en 1651.
 Legendre en 12^e siècle, les médecins de Croy sime habiles, parcourent
 versions de l'ine hypocrate, et galien. - Jean fernet né a Chronon,
 médecin, a été le médecin en 16^e siècle avec Meus. il étoit en
 1406. -

1706. — Différance de l'homme et de la femme, soit par les attaches à la tête, soit par les
organs, c'est à dire par les attributions des sens, l'intermédiaire de l'homme et de
 la femme, et par les arts. Le Commerce naquit de l'homme, les Villes de l'homme
 civilisés. — Les différences entrèrent une assemblée générale en 1706.
 Différance de l'homme et de la femme, soit par les attaches à la tête, soit par les
organs, c'est à dire par les attributions des sens, l'intermédiaire de l'homme et de la femme, et par les arts. Le Commerce naquit de l'homme, les Villes de l'homme
 civilisés. — Les différences entrèrent une assemblée générale en 1706.

La victoire que remportèrent les états d'Orléans en 1576. après
s'être accordés en toute rencontre avec prince d'Orange. jusque
là, ils vivaient en querelle avec le duc d'Alençon, et la cour, et le
pape.

Le titre du point, ne parait pas encore tout le jour. il est indigne
supérieur de ce point. - au lieu de Charles 7. 1429. on voit
pour la première fois, G. Hugues représentant les Peas

plus d'autorité sous Charles 7. Enmoins Paul ne permit
l'entrée des armes à son, avoir été leinté de ses poutes. plus
de gneres privés. les anglais en avaient fait grand habitude
et je doute que les seigneurs particuliers, en eussent encore la
force.

not soit même l'abord quelques personnes particulières, et les
présents des assemblées. — en 770. Charles martel s'empare des biens de
plusieurs églises, sous prétexte des farrasins. — la femme s'oppose à cette
intention par l'argument. le concile de Tours en 768. y exhorta les évêques.
Charles martel donna les biens pour le s'empare à titre de bénéfices.
Ces bénéfices devinrent héréditaires sous les successeurs de Charlemagne
et de la, le p'p' s'opposait, sans toute la partie. Hugues Capet, en 1000,
qui, et son abbé de — et l'imp. s'opposait par le p'p', Martine, Cortis, et s'opposait
Robert en 1000. i. de s'opposait par le p'p', et l'imp.

les Croisades depuis Louis 7. furent ingrat des taxes, mais surtout par
le Clergé, en l'usage des Decimes, etc. demeurèrent francs. — en 1161.

l'Église fut chargée en 16. ans mille livres de rente

les taxes sur les fruits, bests, prescriptions, leur rachat, furent long
temps un moyen de finances. —

jusqu'à Henri 2. il ne s'en put faire de Mornoy par le nom
Impérice. — le roi a toujours eu seule l'ingratitude des hautes Mornoy
une telle désignation arienne leur mornoy et. Charles 7. ne leur
de Cour qui la donne, et il l'a tenu pour leur venir à leur bachelier
vingt ans le roi. a commencé en 1286. — citait les états généraux
qui faisaient pour un temps, la levée des subsides. la bataille de la
la croisée de St. Louis en 1226.

l'Église même sous Charles 7. fut respectée des seigneurs, d'armes
Villains pour la guerre, et bientôt, il leur fut interdit d'en avoir
sur pied. — à Comptes de la terre plus de baronnets, ni de bacheliers.
le Chevalerie fut un simple titre. Charles 7. eut des troupes anglaises
ou les appelle, Compagnies d'ordonnance. — on voulut y maintenir
la discipline. —

il y a en un g. seigneur, depuis Louis, jusqu'à Philippe Auguste
en l'état de Comté et de g. seigneur et il avait tout lui 2. autres
seigneurs appelés maréchaux.

la justice, d'abord fut rendue au nom du roi, par les Comtes,
les Prévôts, et les Délégués, appelés, j. droit. Michel Dominien. — depuis
Charles le simple, et le régime féodal en 10. e siècle, elle fut rendue par
les seigneurs. — ils mirent, ensuite, en leur place des Prévôts. — après
les villes, et les villages furent rachetés de la servitude, ils appelèrent
aux rois, des seigneurs leurs juges, et le roi examinait les plaintes
en Parlement, Membre nombreux de gentilshommes, et de Prévôts,
les rois convoquaient bientôt des Parlements pour ces objets, et après
fiat. — Philippe le bel, le premier Parlement eut lieu en 1302. tout
étaient de robes, ou de robes. — les seigneurs étaient Chevaliers. les gens de loi
historiens appelés que pour la consultation. à la fin de Philippe de Valois

ils y avaient entrée. Cela fit bigarrer, & causa du tumult
en de la différence du titre de maître, & celui de monseigneur.
les évêques, en forme ecclésiastique, sous le règne de Philippe le long, &
Cela de la résidence canonique. les chanoines s'en baignèrent
par commun, en l'église. les 1.^{ers} & mortels, ou autrement leur costume.
les légistes seuls euttenes. —

la justice ne l'ait d'être entièrement gratuite, ^{quel est Charles 8.} par ce que le pape
du grand pape solé, & qu'on n'en pas mort, l'argent ne s'en va pas.
Le roi d'abord nomma les membres du 1.^{er} Charles 7. en permit les
elections. Charles 7. reprie l'ancien droit. — la venalite fut établie,
sous François 1.^{er}

Le seneschal, le Chambrier, le 3.^{es} maître, les Comptes, le sénéchal
tel étoit jadis l'ordre des 3.^{es} charges. — le 4.^{es} prend. qui l'ait de
Chancelier sous le 2.^{es} règne.

il y eut des lois somptuaires sous Philippe le bel en 1294. — on ne les
faisait pas, & il y eut plus de modestie qu'aujourd'hui. — ténor de la loi des nobles
à la fin.

C'est sous Charles 4. que la bonne, ou la mortel (comme on s'appelle) s'appelle
l'immortel, ou Chaperon. — les Chaperons, commencent sous Charles 6.
ou la fin sous François 1.^{er} mais Henri 2. qui la loge

les femmes ne commencent, & le pécuniaire les ignales, & c. — par
quel est Charles 7.

la magnificence étoit très grande. — d'ailleurs, ce pécuniaire de pécuniaire
l'ait en 1170. qui fut établie par le roi royal de Salerne, les
transferts de l'oye, qu'on en l'ait. — il y en a voir en grec.

Le 1.^{er} d'Angleterre fut aller en terre, mais Catherine d'Aragon appelle
les jouissances d'ailleurs. — le jour d'aller, furent sous Henri 3. & Henri 4.

Richard 1.^{er} voyage de terre prout & en mer avec beaucoup d'art.
sous le 1.^{er} règne, on avait enseigné l'arithmétique, la dialectique, les
littératures sous Charles. l'astrologie sous Louis 1.^{er}. C'est sous la science d'astrologie
sous 1040. & l'ait, & la philologie l'ait d'ailleurs. — en 1209. un concile tenu à
Paris. fut l'ait les ouvrages. — en 1467. l'ait d'ailleurs les ouvrages d'ailleurs.
C'est sous un grand ou l'ait d'ailleurs. — en 1621. l'ait d'ailleurs.
quelques l'ait d'ailleurs. — en 1621. l'ait d'ailleurs.

